

Conseil du Centre

81^e session, Turin, 25-26 octobre 2018

CC 81/3/1

POUR INFORMATION

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport de la réunion du Bureau du Conseil (6 novembre 2017)

1. Une réunion du Bureau du Conseil du Centre international de formation de l'OIT (« le Centre ») s'est tenue le 6 novembre 2017. Elle a permis d'arriver à un accord sur les ajustements au Plan stratégique pour 2018-21 et sur le Programme et budget pour 2018-19, qui visent à mettre l'accent sur le rôle joué par le Centre dans la promotion de la justice sociale et de l'Agenda du travail décent et réaffirment la place centrale occupée par les programmes des activités pour les travailleurs et les employeurs dans les services de formation offerts par le Centre en appui à la réalisation du mandat de l'OIT.
2. Le rapport de cette réunion est présenté pour information à la 81^e session du Conseil (octobre 2018).
3. *Le Président et représentant du Directeur général* souhaite la bienvenue aux membres du Bureau du Conseil. Il signale que la réunion se tient à la demande exprimée par le Conseil en octobre 2017.
4. *Le Vice-président employeur* déclare que son groupe apprécie les efforts déployés par la Direction du Centre pour répondre aux demandes présentées à la réunion du Conseil et souligne que son groupe est préoccupé par la dotation en personnel du programme ACT/EMP.
5. *Le Directeur du Centre* remercie toutes les personnes impliquées dans la préparation de la réunion, ce qui témoigne d'une bonne coopération entre les parties. Il exprime sa gratitude pour les orientations fournies sur les deux documents examinés et constate avec plaisir la compréhension mutuelle du problème.
6. *Le Président* invite ensuite les membres du Bureau à parcourir les paragraphes modifiés un par un et à s'accorder sur chacun d'eux (annexe I).
7. *La Vice-présidente travailleuse* remercie la Direction du Centre et ne s'oppose pas à soutenir les derniers ajustements convenus.
8. *La Vice-présidente gouvernementale, s'exprimant également au nom du gouvernement de l'Italie*, se félicite de l'occasion donnée au Bureau de se réunir, conformément à la demande formulée par ce dernier. Afin d'assurer le succès des opérations du Centre, le

Groupe ne s'oppose pas aux ajustements et se réjouit de la référence faite à la « diversité régionale ».

Le Bureau du Conseil approuve le Plan stratégique pour 2018-21 et adopte les propositions de programme et budget pour 2018-19 tels que modifiés.

9. *Le Président* remercie tous les participants pour leurs remarques et suggestions constructives et assure que celles-ci seront intégrées dans les nouvelles versions du Plan stratégique et du Programme et budget du Centre. Il clôt ensuite la réunion.

Le présent rapport est soumis au Conseil pour information.

Turin, novembre 2017

Attendance list
Liste des présences
Lista de presencias

Mme Daniela GUTIERREZ ALVARO	Argentine <i>(Vice-présidente gouvernementale)</i>
M. Rajeev DUBEY (Inde)	<i>(Vice-président employeur)</i>
Mme Victoria GIULIETTI (Argentine)	<i>(Groupe des employeurs)</i>
Mme Thannaletchimy HOUSSET (OIE)	<i>(Secrétariat du Groupe des employeurs)</i>
Mme Silvana CAPPuccio (Italie)	<i>(Vice-présidente travailleuse)</i>
Mme Esther BUSSER (CSI)	<i>(Secrétariat du Groupe des travailleurs)</i>

Organisation internationale du travail

M. Christophe PERRIN DDG/FOP

Centre international de formation de l'OIT

M. Yanguo LIU Directeur
M. Giuseppe CASALE Directeur adjoint
Mme Nathalie MIRABILE Rapporteuse

ANNEXE 1

1. [Insérer dans PS] Le Centre entend jouer les premiers rôles dans le monde de la formation et être le lieu de passage obligé pour le développement et le renforcement des capacités des mandants de l'OIT (travailleurs, employeurs et gouvernements), en appui à la promotion de la justice sociale et de l'Agenda du travail décent. Le Centre est le point de référence exclusif des mandants pour les questions sociales et de travail. Il possède un potentiel considérable, qui exige une stratégie coordonnée et l'implication des mandants, de promotion de la justice sociale, de la croissance pour tous et du développement inclusif à travers ses activités de formation, d'apprentissage et de sensibilisation. Le rôle principal du Centre consiste à offrir aux mandants de l'OIT des formations spécialisées sur tous les aspects de l'Agenda du travail décent (emploi, normes internationales du travail, protection sociale et dialogue social) et intégrant le genre en tant que question transversale. Une grande partie des activités de formation et d'apprentissage proposées par le Centre sont basées sur et respectent le principe du tripartisme. Les programmes des activités pour les employeurs et les travailleurs sont les unités spécifiquement chargées de répondre aux besoins de ces mandants et de mettre en œuvre le mandat de l'OIT dans l'optique de développer davantage les capacités de leurs organisations respectives. Le Centre a également un rôle de premier plan à jouer dans les préparatifs du centenaire de l'OIT, en particulier dans l'initiative sur l'avenir du travail et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il occupe une place de choix pour contribuer à une société qui soit fondée sur l'égalité, la non-discrimination, la solidarité et la paix et qui érige la dignité humaine en principe fondamental.
2. [Insérer dans P&B] Le Centre réaffirme le rôle crucial du Programme des activités pour les travailleurs et du Programme des activités pour les employeurs et assurera leur durabilité sur les plans financier et humain. Des mesures spécifiques seront prises à cet effet, en étroite coordination avec les deux programmes. Pour refléter cet engagement, la Direction du Centre accordera dans le courant du premier semestre un fonctionnaire de la catégorie des services organiques supplémentaire au Programme des activités pour les employeurs, dans la limite des ressources budgétaires disponibles.
3. [Insérer dans PS] Suivant la pratique en place à l'OIT, les bases de référence, cibles et indicateurs du cadre de gestion axée sur les résultats du Centre sont spécifiés dans le Programme et budget pour 2018-19. Cette pratique sera maintenue.
4. [Insérer dans P&B] Pour affiner le cadre de gestion axée sur les résultats exposé dans le Programme et budget pour 2018-19, le Centre:
 - ventilera les données alimentant les indicateurs 1.1, 1.2 et 1.3 par mandant et par genre afin de faciliter le contrôle au plus haut niveau de la portée de ses services;
 - publiera chaque année, au-delà des données fournies dans le rapport d'exécution, des données sur la portée de ses services, ventilées par mandant, genre, pays d'origine des participants et type de formation. Les statistiques seront organisées le long de lignes du temps couvrant plusieurs années;
 - ajoutera un troisième indicateur, lorsque c'est possible et approprié, pour l'élément déterminant C. Ce nouvel indicateur mesurera le pourcentage de participants mentionnant une référence explicite aux normes internationales lors de la formation.
5. [Insérer dans PS] Des représentants des programmes des activités pour les travailleurs et les employeurs seront invités à participer à la conception et à la réalisation du master en relations professionnelles et relations d'emploi ou de tout autre programme équivalent à partir de l'année académique prochaine. En outre, les programmes des

activités pour les travailleurs et les employeurs seront impliqués dans la conception et la réalisation des cours pertinents pour leur public, y compris les académies.

6. [Insérer dans PS] Le Centre continuera à concevoir et réaliser des activités de formation qui tiennent compte de la diversité régionale et à mettre tout en œuvre pour répondre aux besoins des mandants.
7. [Insérer dans PS] La vision du Centre est d'être une institution universellement reconnue pour la prestation de services aux mandants de l'OIT. En 2018, le Centre étudiera en 2018 la faisabilité d'une certification ISO, et un document sur ce sujet sera présenté pour décision lors de la 81^e session du Conseil en octobre 2018.